



## Les Trophées de la chaux 2019 : Ciments Calcia et Socli récompensent les plus belles restaurations à la chaux



doc. Ciments Calcia



Remise des prix Trophées de la Chaux 2019, de gauche à droite : Olivier Berthaut, Fabien Paramelle et Joël Bounéou

Ciments Calcia et Socli ont profité du Salon International du Patrimoine Culturel pour récompenser, au soir du 24 octobre, les lauréats des Trophées de la chaux 2019. La nouvelle édition de ce concours national, qui s'inscrit dans une double volonté de promouvoir les techniques de rénovation à la chaux hydraulique naturelle et de valoriser le savoir-faire des artisans, a ainsi distingué 3 entreprises : Savoirs d'Antan Bâisseurs d'Avenir, Paramelle et Bounéou.

### Retour sur des réalisations d'exception...

● Ouvert aux entreprises et artisans à travers un de leurs chantiers effectué en cours d'année dans les domaines de la restauration ou de l'éco-construction et réalisé avec de la chaux Ciments Calcia ou Socli, les Trophées de la chaux 2019 ont reçu plus d'une vingtaine de candidatures, déposées entre le 25 octobre 2018 et le 19 janvier 2019

Le jury, quant à lui, se composait de 4 membres : Soazick LEGOFF-DUCHATEAU, Architecte des Bâtiments de France à l'UDAP 64 (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), Laurent MARMONNIER, Conseiller Professionnel de l'UNA Maçonnerie-Carrelage au sein de la CAPEB, Bruno COSME, Délégué départemental, représentant de la Fondation du Patrimoine de l'Hérault (34) et Bernard LECHEVALIER, Directeur de la publication d'Atrium Patrimoine.

C'est à l'issue d'un grand oral final, qui s'est tenu toute la journée du 24 octobre 2019, que le jury a récompensé, lors de la Nocturne du salon international du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre, les auteurs de 3 chantiers d'exception, s'appuyant sur la mise en œuvre de solutions originales, l'emploi de méthodes innovantes et la prise en compte des conditions sécuritaires ou techniques de réalisation des travaux.

#### PREMIER PRIX :

#### Entreprise Savoirs d'Antan Bâisseurs d'Avenir LUSIGNY SUR BARSE (10)

Dotation 5 000 euros.



doc. Ciments Calcia

Le premier prix a été attribué à **Olivier Berthaut** pour la restauration d'un bâtiment situé dans l'enceinte d'une ancienne abbaye à **Montieramey (10)**. Ce chantier a révélé tout le savoir-faire de cet artisan qui a su répondre à un cahier des charges exigeant, l'édifice étant labellisé Fondation du Patrimoine, implanté dans le périmètre d'une propriété ISMH<sup>1</sup> et donc soumis à l'expertise d'un Architecte des Bâtiments de France.

Techniquement, le jury a salué les reprises de moellons calcaires et pierres de taille en utilisant les outils traditionnels du maçon ainsi que la mise en œuvre des enduits en deux passes, l'une pour le renformis, l'autre pour le dégrossi, avec de la chaux naturelle hydraulique SOCLI NHL 3.5 associée à deux sables locaux.

L'étroite collaboration entre le propriétaire et l'artisan a également été mise en exergue : ensemble, ils ont pris le temps d'observer, de comprendre l'histoire du bâtiment (avec une carte postale de 1900 comme source d'inspiration !) « *pour le soigner avec les moyens les plus adaptés, à lui et à lui seul* » explique **Olivier Berthaut**. Et de poursuivre : « *on ne peut pas lui appliquer n'importe quoi, n'importe comment, pour ressembler à tout le monde (...)* Ce chantier est le fruit d'échanges, de partages, d'efforts communs pour offrir à la vue du promeneur l'harmonie du bâtiment et le savoir-faire du bâtisseur. »

(1) Inventaire supplémentaire des monuments historiques

## SECOND PRIX :

### Entreprise Paramelle - CAPDENAC LE HAUT (46)

Dotation 3 000 euros.

La dextérité n'attend point le nombre des années comme l'a parfaitement démontré le jeune entrepreneur de 27 ans, **Fabien Paramelle**, en restaurant une maison de pierre à Figéac, dans le Lot (46), là-encore située en secteur sauvegardé. Bénéficiant, pour ce chantier, d'un accompagnement du Centre de Formation Socli, Fabien Paramelle a réalisé une projection à la machine avec du liant traditionnel à la chaux CHAULYS BLANCHE HL2



doc. Ciments Calcia

de Socli sur une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> intérieur et extérieur confondus : une performance appréciée par l'ensemble des membres du jury, qui a également souhaité récompenser son engagement environnemental. En effet, malgré la configuration du chantier ne permettant pas un accès direct, l'entreprise a pris soin d'évacuer tous les déchets et gravats à l'aide d'une grue pour les acheminer à la décharge en vue de leur traitement.

## TROISIÈME PRIX :

### Entreprise SARL Bounéou – ESTIGARDE (40)

Dotation 2 000 euros.

**Joël Bounéou** a concouru aux Trophées de la chaux 2019 avec une restauration d'envergure : celle, extérieure et intérieure, d'une habitation traditionnelle des années 1830, qui a coordonné durant plus de 18 mois de nombreux corps d'état dont son entreprise pour la maçonnerie. Si chaque étape du projet peut être louée, la mise en œuvre d'un enduit à pierre vue à la chaux à base de CHAUX SOCLI NHL 3,5 /CL90/RÉNOCHAUX NHL2 et sable blanc sur les murs intérieurs, en deux couches, a particulièrement conquis le jury. Avec au préalable, le nettoyage des murs en pierre par aérogommage : projection d'un abrasif par air comprimé à basse pression effectuée via une hydrogommeuse alimentée en eau.



doc. Ciments Calcia

Troisième prix - Entreprise SARL Bounéou – ESTIGARDE (40)

## Socli, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)

Attribué pour 5 ans, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), marque de reconnaissance de l'État, distingue des entreprises françaises « *au savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire* »<sup>2</sup>.

Experte en chaux hydraulique naturelle, mortiers et produits de haute technicité, Socli, fondée en 1978 par la réunion de deux usines à chaux centenaires dans les Hautes-Pyrénées, revendique ainsi la parfaite maîtrise d'un « *savoir-faire ancestral* ». Implanté à Izaourt (65) depuis plus de cinquante ans, son site de production présente, par ailleurs, une valeur historique et architecturale reconnue.

C'est donc naturellement, forte de cet ADN et afin de témoigner de son goût pour l'excellence ainsi que son attachement à son territoire et patrimoine, que Socli a suivi le processus de sélection des Entreprises du Patrimoine Vivant.

Après examen du dossier de candidature par l'Institut Supérieur des Métiers, demande d'avis aux services de l'État en région et aux établissements consulaires compétents, rédaction d'un rapport d'instruction, visite de l'entreprise par des experts du métier, examen par la Commission nationale et décision finale des ministres, Socli a été reconnue EPV en juin 2019.

(2) Loi en faveur des PME du 2 août 2005 (article 23)

**À propos de Socli.** Filiale française Chaux de Ciments Calcia (Groupe HeidelbergCement), Socli bénéficie de l'expertise et de la puissance d'un des leaders mondiaux des matériaux de construction. Avec 100.000 tonnes par an, Socli est l'un des tout premiers producteurs français de chaux hydraulique naturelle. Implantée au centre des régions Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle Aquitaine, l'entreprise y rayonne à travers la qualité de ses produits et services, son savoir-faire ancestral et la proximité de ses équipes sur le terrain qui ont forgé sa réputation et sa notoriété sur le marché des matériaux naturels.

**Ciments Calcia**, filiale française d'HeidelbergCement Group, est un acteur majeur de l'industrie du ciment en France. Depuis de nombreuses années, l'entreprise met en œuvre dans les territoires où elle est implantée une politique d'économie circulaire. Les certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001 témoignent de sa démarche de progrès continue respectivement pour la qualité, l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Engagé pour répondre aux enjeux de la construction durable, Ciments Calcia propose une gamme de ciments gris, blancs, photocatalytiques, chaux, liants à maçonner, liants routiers et produits spéciaux, normalisés CE et labellisés NF, apportant une réponse aux exigences des métiers de la construction.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à : **Ciments Calcia** - Direction Marketing Communication - Muriel Benoist  
Les Technodes - 78931 Guerville Cedex - Tél. 01 34 77 79 69 - [www.ciments-calcia.fr](http://www.ciments-calcia.fr) - [www.socli.fr](http://www.socli.fr)

**SCHILLING**  
communication

CONTACT PRESSE : SCHILLING COMMUNICATION / 11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré  
Tél. 05 46 50 15 15 / Fax 05 46 50 15 19 / [agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com) / [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)  
@AgenceSchilling / [www.facebook.com/agenceschilling/](https://www.facebook.com/agenceschilling/) / [www.linkedin.com/in/agenceschilling](https://www.linkedin.com/in/agenceschilling)

Visuels téléchargeables  
sur [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)  
ou sur demande